



Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires - PHASE I » (PDCESP-I)

N° 008 2024/PR/ADET/DG/DO/DAF/PRMP/SD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL NATIONAL : COMPTABLE

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SNEFTP), le Gouvernement de la République du Bénin a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un financement par les accords de prêts N°2000200006257 et N°5050200001801 du 19/01/2024 afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires-PHASE I» (PDCESP-I), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce crédit pour financer le contrat de recrutement d'un consultant individuel : **Comptable du Projet.**
2. Sous l'autorité et la supervision directe du DAF de l'ADET, le/la comptable assure entre autres les tâches ci-après :
 - assurer la mise en place et le bon fonctionnement du système comptable et du manuel de procédures ;
 - assurer la tenue des documents comptables en vue du classement et l'enregistrement des transactions financières ainsi que l'apurement des comptes au niveau du projet ;
 - suivre l'évolution des dossiers de décaissements dans le circuit de la chaîne des dépenses publiques ;
 - s'assurer de la tenue régulière des comptes du projet ; gestion des stocks ; suivi des fournisseurs ;
 - suivre régulièrement la gestion de la trésorerie du projet, alimentation de la caisse et des stocks ;
 - participer à la rédaction des rapports ;
 - s'assurer de la bonne gestion de la comptabilité financière, analytique et matières ;
 - participer à l'élaboration des états financiers annuels du projet (bilan, Tableau emplois - ressources (TER), etc...) ;
 - participer à la préparation et l'organisation de l'audit externe annuel et de la revue à mi-parcours ;
 - exécuter toutes tâches à lui confiées par le DAF et Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention.
3. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de la retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).

Qualifications et expériences minimales requises :

Le/la Comptable doit présenter les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'au moins un diplôme de niveau BAC+3 en comptabilité/audit/gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans un poste similaire ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la pratique comptable conforme au SYSCOA révisé ;

- Avoir réalisé au moins 3 missions similaires dans un projet financé par des bailleurs de fonds multilatéraux ou par la banque Africaine de Développement (BAD) ;
 - Connaissance et maîtrise souhaitées du logiciel TOMPRO, SUCCESS etc. ;
 - Être apte à travailler sous pression dans un contexte pluridisciplinaire.
4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les Termes de Références (TDR) auprès de la Personne responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, Immeuble TWECY MELO - 28, Rue du Commerce 5.123 - COTONOU, E-mail : secretariat_adet@adet.bj, Tél (+229) 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj à compter du lundi 5 août 2024.
5. Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET et portant en objet le titre du poste et les références de l'avis à manifestation d'intérêt;
 - un curriculum vitae détaillé sur au plus quatre (4) pages, précisant les expériences acquises surtout en lien avec la mission ;
 - une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
 - une copie des diplômes et attestations de formation ;
 - une copie d'une pièce d'identité valide.

6. Critères de sélection

La sélection se fera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois à cinq candidats qualifiés pour la mission ;
- La négociation du contrat avec le candidat classé premier.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I - Qualifications et expériences générales	30
1	Diplôme • titulaire d'au moins un diplôme de niveau BAC+3 en comptabilité/audit/gestion ou tout autre diplôme équivalent = 10 points	10
2	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent • Avoir une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans un poste similaire - Inférieur à 5 ans = 0 point - cinq (5) ans d'expérience : 18 points - Plus de cinq (5) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 2 points	20
	II - Adéquation pour la mission	70
3	• Au moins 3 missions similaires dans un projet financé par des bailleurs de fonds multilatéraux ou la Banque Africaine de Développement (BAD) - 15 points par mission pour 3 missions réalisés ; - Plus de trois missions réalisées : 9 points supplémentaires par mission dans la limite de 18 points	63

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
4	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la pratique comptable conforme au SYSCOA révisé Inférieur à 5 ans : 0 point Egal à 5 ans : 3 points Supérieur à 5 ans : 1 point/année supplémentaire dans la limite de 3 points.	5
6	Connaissance et maîtrise souhaitées du logiciel TOMPRO, SUCCESS etc..: 1 point pour 1 logiciel de comptabilité cité dans la limite de 3 points.	2
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre de missions similaires réalisées conformes au sous-critère II-3. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

7. Les dossiers de candidatures rédigés en langue française contenus dans une enveloppe fermée et portant expressément la mention « Candidature pour le recrutement d'un consultant individuel :(indiquer l'intitulé du poste) » devront être déposés, au plus tard le lundi 19 août 2024, à 17 heures précises (GMT+1) au secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis à l'Immeuble TWECY MELO - 28, Rue du Commerce 5.123 - COTONOU, E-mail : secretariat_adet@adet.bj, Tél (+229) 53 22 22 22.

Cotonou, le **02 AOÛT 2024**

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général



Fructueux S. AHO